

Protocole RAGO - Suivi opportuniste des Espèces exotiques marines

(version du 28/01/2024)

Objectif

Noter au cours d'une plongée, d'une rando. sub., d'une sortie sur l'estran :

- **La présence** de toutes les espèces présentes y compris les exotiques et/ou
- **L'absence** éventuelle de ces espèces exotiques

Noter la présence de toutes les espèces locales (ou indigènes) permet d'avoir une vue globale de la biodiversité du site à un instant donné. Si, en devenant envahissantes, ces espèces exotiques venaient à menacer et affaiblir cette biodiversité, ces données permettraient de quantifier ces impacts.

Noter l'absence d'une espèce est important. Cela montre que vous l'avez cherchée mais que vous ne l'avez pas vue. Si un jour, une espèce invasive venait à apparaître sur un site, cette observation permettrait de savoir quand et, éventuellement, pourquoi.

Pour vous aider, vous disposez de fiches de reconnaissance recto-verso qui vous permettront d'en savoir un peu plus sur l'espèce, sa description, son origine géographique. Ces informations et photographies sont essentiellement tirées du site DORIS.

Algue à crochets
Asparagopsis armata Harvey

Description : Touffes rouges roses de forme pyramidale, de 15 à 30 cm de h. Axe principal cylindrique (1 mm) garni de fins filaments (ramules) formant de petites touffes coniques. Présence de rameaux épineux, en forme de harpon.

Habitat préférentiel : étage infralittoral sup., dans des zones calmes ou modérément battues. Souvent épiphyte d'autres algues grâce à ses harpons.

Confusion possible : *Bonnemaisonia hamifera*, également invasive, caractérisée par des rameaux en forme d'hameçon.

Origine : N^{lle}-Zélande et Australie. Introduite en Europe vers 1925



Université Bretagne Sud
UBS

FRESM
COMITÉ INTERRÉGIONAL
BRETAGNE - PAYS DE LA LOIRE
ENVIRONNEMENT & BIOLOGIE

Région
BRETAGNE

CROMIS
Carnet de Relevés d'Observation
DES MILIEUX SUBAQUATIQUES

DORIS

Noter sa présence :



ou son absence :



Au verso, vous pourrez compléter les **conditions de votre observation** ; informations que vous retrouverez sur le site CROMIS lors de l'enregistrement des données d'observation.

Date : Obs. : Plongée <input type="checkbox"/> Apnée <input type="checkbox"/> Rando. <input type="checkbox"/>	Photos : large <input type="checkbox"/> rapprochée <input type="checkbox"/> macro <input type="checkbox"/>
Site (GPS) : Heure début : Heure fin : Prof. max. :	Profondeur (m) : Heure : Etage-Habitat : Schéma du site et localisation de l'EEE :
T (°C) extérieur : eau (surface) : eau (fond) :	
Période : jour <input type="checkbox"/> nuit <input type="checkbox"/> Eau : calme <input type="checkbox"/> agitée <input type="checkbox"/> Météo : soleil <input type="checkbox"/> nuage <input type="checkbox"/> pluie <input type="checkbox"/> Visi : bonne <input type="checkbox"/> moy. <input type="checkbox"/> mauvaise <input type="checkbox"/> Courant : nul <input type="checkbox"/> faible <input type="checkbox"/> fort <input type="checkbox"/>	
	
	
	

La seule « contrainte » est de réaliser **3 photographies** selon 3 plans.

- Le **plan large** permet de situer l'espèce dans son habitat
- Le plan **rapproché** permet d'observer d'éventuelles interactions avec d'autres espèces (compétition, prédation, épibiose, etc.)
- le plan **macro** sert à valider l'identification par un tiers.

La prise de photo est indispensable ; c'est ce qui va permettre de valider l'observation.

Conclusion

Ce protocole est adapté à tout type de participant quel que soit son niveau de connaissance en biologie sous-marine. Il permet d'apporter des éléments essentiels comme la présence ou l'absence d'une espèce exotique. Ces informations serviront ensuite à la mise en place d'un protocole plus élaboré visant à quantifier cette espèce exotique (taux de recouvrement ou abondance) et mesurer ses impacts sur les habitats marins.

Rq. : pour les plongeurs, des fiches immergeables peuvent être réalisées en papier de pierre qui combine les propriétés du papier (imprimable et inscriptible) et les propriétés du plastique (étanche et résistant). Ce papier ne contiendrait « que » 20 % de plastique et serait a priori plus écologique que des feuilles kevlar ou des plaques PVC classiquement utilisées en plongée. Ces fiches peuvent être imprimées sur demande.